



Association Française  
des Biotechnologies Végétales

Paris, le 18 octobre 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **L'AFBV PROPOSE UN PLAN DE SAUVEGARDE DE L'ÉDITION GÉNOMIQUE INDISPENSABLE POUR PRÉPARER L'AVENIR DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE**

Pour l'Association Française de Biotechnologies Végétales (AFBV), l'avis émis par la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) le 25/07/18 sur le statut de la mutagenèse risque fort d'aboutir à une situation de blocage de l'édition de gènes alors que de nombreux produits issus de cette technologie sont en développement dans le monde aussi bien pour le végétal que pour l'animal. Les filières semencières européennes se retrouveraient alors dans l'incapacité de créer rapidement les variétés nécessaires pour répondre aux défis liés à la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires et aux changements climatiques.

Pour tenter d'enrayer ce péril l'AFBV a entrepris une démarche auprès de la Commission européenne conjointement avec d'autres organisations européennes (Wissenschaftlerkreis Grüne Gentechnik-WGG). **Dans une lettre qui lui a été adressée le 17 Octobre 2018 l'AFBV propose, à court terme, de mettre en place un processus de validation pour les plantes issues de l'édition génomique.** Ce processus pourrait être de la responsabilité d'une autorité à désigner. Certains pays comme les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Japon (en cours) ont déjà pris position en faveur du développement de ces technologies et mis en place le processus correspondant.

**A plus long terme**, constatant que les techniques d'amélioration des plantes ont considérablement évolué depuis 2001, (date de la directive européenne 2001/18/CE qui régit actuellement les OGM), et constatant que depuis cette date de nombreuses données scientifiques ont été publiées montrant l'innocuité des variétés génétiquement modifiées commercialisées et de leur produits dérivés, **l'AFBV estime que la Commission devrait engager une procédure de révision complète de la réglementation sur les organismes génétiquement modifiés et plus particulièrement pour les plantes.**

Pour l'AFBV ces **mesures de sauvegarde** des nouvelles techniques d'amélioration des plantes, doivent être prises de façon urgente pour éviter que l'UE ne fasse un dangereux bond en arrière et se retrouve à nouveau pour sa sécurité alimentaire sous la dépendance des grands pays agricoles qui investissent massivement dans ces nouvelles technologies très prometteuses.

#### **Contact presse :**

Gil Kressmann - Responsable communication de l'AFBV

[gil.kressmann@wanadoo.fr](mailto:gil.kressmann@wanadoo.fr)

=

**Association Française des Biotechnologies Végétales**

AFBV - 23/25 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris

[afbv.secretariat@gmail.com](mailto:afbv.secretariat@gmail.com)

[www.biotechnologies-vegetales.com](http://www.biotechnologies-vegetales.com)